



BVABO -

Bulletin d'information de l'association

Bien vivre au Bois d'Oingt et en Pays beaujolais - n°18 –

31 juillet 2026

<http://bvabo.fr>

06 75 99 64 05

A - Comment bien s'informer à Val d'Oingt ou ailleurs ?

Les règles qui concernent l'information du public dans les communes

Sur le site de la commune de Val d'Oingt, nous avons accès aux principales décisions prises par les élus de la commune. (*rubrique Actes administratifs* puis au bout de deux mois *rubrique Archives*)

1- La convocation à la séance de chaque conseil

La commune doit diffuser à l'avance la date et l'ordre du jour de chaque séance du conseil municipal. Ces séances sont publiques, c'est-à-dire que toute personne intéressée peut y assister dans le public, mais sans pouvoir prendre la parole.

2- Les décisions prises

Les délibérations - Lors d'une réunion du Conseil Municipal, se prennent des décisions par des votes. Chaque décision fait l'objet d'une délibération. Le contenu de cette délibération est publié quelques jours après la réunion.

Exemple : Lors de la séance du CM du 5 juin 2026 la délibération concernant l'attribution des subventions aux associations. Le texte de cette délibération a été disponible peu de jours après sur le site.

L'information des décisions prises. Le maire doit informer le conseil des décisions qu'il (ou elle) a prises par délégation, entre chaque séance du conseil.

3- Le Procès-verbal.

Lors des débats du Conseil, les élus donnent leur avis sur les projets proposés et expliquent leur vote. Le Procès-verbal d'une séance est approuvé au début de la séance suivante

-> il sera donc publié au plus tôt 5 à 6 semaines après la date de la séance où se sont tenus les débats.

Exemple : Lors de la séance du CM du 16 juillet 2026, le procès-verbal de la séance du conseil du mois de juin a été approuvé. Dans ce texte figurent, en particulier les avis de certains conseillers sur ces subventions aux associations.

Ce procès-verbal est disponible sur le site de la commune

file:///C:/Users/mfroc/Downloads/P5555_260723093444_5557-3.pdf

envoyé en préfecture le 22 juillet, il a été publié sur le site de la commune le 23 juillet.

A noter : Figurent en fin de ce PV des informations détaillées sur l'état des travaux de la maison Pichat.

Un retard s'annonce compte-tenu des difficultés rencontrées et de l'absence de certaines entreprises

Prendre connaissance de ce texte

B- Informations générales sur le patrimoine

La fédération Patrimoine-Environnement regroupe un très grand nombre d'associations du patrimoine. Leur édito, toujours d'actualité, est intéressant car il suit les questions juridiques. Le plus récent évoque « des temps incertains »

Lien sur l'article de Patrimoine-Environnement

<https://www.patrimoine-environnement.fr/edito-lenracinement-patrimonial-une-boussole-esthetique-pour-des-temps-incertains/>

L'enracinement patrimonial dans des temps incertains– édito

Ces thèmes d'inquiétude se retrouvent dans les propositions des organisateurs des prochaines Journées européennes du patrimoine.

C- les Journées européennes du patrimoine 2026

19 et 20 septembre 2026



Les réflexions proposées lors de ces journées

Un thème double

- « Face à des défis tels que la numérisation croissante, l'accélération des mouvements de population, la crise climatique et les conflits de toutes sortes, une partie de notre patrimoine est menacée. Quel est déjà l'impact des évolutions climatiques sur les sites patrimoniaux ? Comment protéger le patrimoine culturel et le préserver pour les générations futures ?

Le thème explore aussi la question de la pérennité des matériaux dont sont constitués les « nouveaux patrimoines », notamment ceux du XXe siècle. »

Nous nous sentons concernés avec notre patrimoine bâti et ses pierres calcaires à la belle couleur « ocre » ou « dorée » :

- des techniques de construction et de protection qui pourraient cacher la pierre
- des matériaux et des techniques nouvelles qui pourraient détruire notre paysage

Les JEP célèbrent aussi en 2026-27 les deux cents ans de la **photographie au cœur du patrimoine et de la mémoire collective**

« La manifestation nationale met l'accent sur les réalisations artistiques et techniques de la photographie, mais aussi sur le rapport intime avec le patrimoine et les monuments historiques.

Inventée par Nicéphore Niepce, diffusée au monde par François Arago devant les Académies des sciences et des beaux-arts **en 1839**, la photographie, permet en effet, depuis deux siècles, de représenter les monuments grâce à des images qui constituent souvent un point de repère important tant du point de vue de l'histoire locale, nationale et européenne, que de la mémoire collective ».

Sur ces photos posent et revivent tout le monde des habitants qui nous ont précédés.

D -Les Journées nationales de l'architecture

Journées nationales de l'architecture | Rendez-vous du 15 au 18 octobre 2026

sur le thème « Réhabiliter : bâtir l'avenir »

A ces préoccupations, les architectes répondent qu'ils peuvent bâtir l'avenir en prenant en compte le **bien être des usagers**



Les onzièmes Journées nationales de l'architecture auront lieu jeudi 15, vendredi 16 (deux journées réservées plus particulièrement aux scolaires dans le cadre de l'opération « Levez les yeux ! »), samedi 17 et dimanche 18 octobre 2026. Ces journées ont vocation à fédérer les initiatives qui contribuent à la découverte de l'architecture et de ses métiers auprès de tous les publics.

Les Journées nationales de l'architecture s'adressent au grand public. Elles proposent de dévoiler les richesses de l'architecture contemporaine remarquable, partout où elle se trouve, de raconter l'histoire du bâti qui nous entoure, d'éveiller les curiosités et les sensibilités artistiques et de valoriser l'apport culturel, scientifique, technique et social de l'architecture pour le bien-être de tous.

Principaux enjeux de la manifestation

L'architecture est au carrefour des grands enjeux d'aujourd'hui :

- enjeux écologiques et climatiques par sa dimension patrimoniale et urbaine ;
- enjeux économiques car elle nourrit l'activité et l'emploi et participe à l'attractivité des territoires ;
- enjeux sociaux par le lien qu'elle établit dans nos villes, nos métropoles et nos espaces ruraux ;
- enjeux scientifiques et d'innovation, par l'ingéniosité des architectes qu'elle mobilise pour le bien être des usagers.

***La réhabilitation en architecture** désigne l'art de transformer des bâtiments existants en respectant leurs caractères architecturaux ou patrimoniaux, pour répondre aux exigences, besoins et usages contemporains.*

E- Des nouvelles de « Rhône-histoire »

L'association BVABO avait adhéré en 2024, à la suite de la fédération Patrimoine des Pierres dorées et de la Journée d'études de 2023 à Theizé. *M. Bruno Galland nous annonce la date et le contenu de la journée d'étude 2026.*

le samedi 7 novembre 2026 à partir de 10h

aux Archives du département du Rhône et de la métropole de Lyon sur le thème

L'histoire de la toile, du tissu et du textile dans les campagnes et les villes du département du Rhône, du XVIIIème siècle à nos jours : moments et traces d'histoire, permanences et actualités.

F- et l'association BVABO ?

Elle réfléchit à tous ces thèmes importants et cherche des idées ; quelle serait la meilleure façon d'y intéresser le public en 2026 ?

Merci de réserver déjà votre après-midi du samedi 21 octobre pour venir écouter Josiane Vicart à l'ancienne église ; chanson et poésie : l'association fête ses vingt ans d'existence.